



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 17 mars 2022

n° 029-22 C

Objet : RS - Modification de la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées

- date de convocation le 11 mars 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi dix-sept mars à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 53

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Sophie Bourgade - Pierre Brun - Alain Caraco - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincq - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Corinne Charles - Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellian
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Alain Gaget - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Jean-François Beccu à Claudine Bonilla - de Daniel Bouchet à Marie Bénévise - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Michel Camoz à Thierry Repentin - de Jean-Benoît Cerino à Franck Morat - de James Hallay à Josette Rémy - de Hélène Jacquemin à Philippe Gamen - de Laïla Karoui à Aloïs Chassot - de Sylvie Koska à Brigitte Bochaton - de Farid Rezzak à Sabrina Haerincq - de Walter Sartori à Aloïs Chassot

• conseillers excusés : 18

Luc Berthoud - Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Florence Bourgeois - Jean-Pierre Casazza - Isabelle Dunod - Pierre Duperier - Philippe Ferrari - Max Joly - Luc Meunier - Pascal Mithieux - Raphaële Mouric - Gaëtan Pauchet - Emilio Pla Diaz - Damien Regairaz - Alain Thieffinat - Cécile Trahand - Alexandra Turnar

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 17 mars 2022

délibération n° 029-22 C

objet **RS - Modification de la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances et des moyens des services, indique que l'article 1609 nonies C du code général des impôts (CGI) fixe les conditions dans lesquelles sont organisés les transferts de charges entre les communes membres et l'EPCI.

La création de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) est du ressort du Conseil communautaire qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers.

Jean-Marc Léoutre rappelle que la création de la CLECT et sa composition ont été approuvées par délibération du Conseil communautaire le 10 septembre 2020. La commission a été ensuite modifiée par délibérations du 17 décembre 2020 et du 11 février 2021.

Conformément l'actualisation des représentants de la commune de Chambéry à la CLECT, il convient de remplacer Pierre Brun (représentant suppléant) au sein de la CLECT par Martin Noblecourt.

Compte tenu de la démission de Sylvie Selleri de ses fonctions d'adjointe de la commune de Barberaz et au choix de Nathalie Ratel-Dussolier de ne plus siéger au sein de la CLECT, il convient d'actualiser les représentants de la commune au sein de la CLECT :

- Sylvie Selleri (représentante titulaire) est remplacée par François Mauduit,
- Nathalie Ratel-Dussolier (représentante suppléante) est remplacée par Arthur Boix-Neveu.

Compte tenu de la démission de Franck Féret de ses fonctions de conseiller municipal de Thoiry, il convient d'actualiser les représentants de la commune au sein de la CLECT :

- Franck Féret (représentant titulaire) est remplacé par Thierry Tournier,
- Thierry Tournier (représentant suppléant) est remplacée par Hélène Bardon.

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 1609 nonies C,

Vu les délibérations du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 (n° 080-20 C), du 17 décembre 2020 (n° 167-20 C) et du 11 février 2021 (n° 007-21 C),

Vu la délibération du Conseil municipal de Chambéry du 5 juillet 2021,

Vu la délibération du Conseil municipal de Barberaz du 10 novembre 2021,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la modification de la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées telle que définie ci-dessus.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 029-22 C

Objet de l'acte : RS - Modification de la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 2 - Fiscalité 3 - Reversement de fiscalité des EPCI à leurs membres ou à d'autres EPCI 1 - Commission d'évaluation des charges transférées

Date de l'acte : 24 mars 2022

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20220324-lmc1H26943H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H26943H1

Date de transmission en Préfecture : 24 mars 2022

Date de réception en Préfecture : 24 mars 2022

Publication : jeudi 24 mars 2022